

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 250

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur
Autor: Bazin, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

AVIS

Nous prévenons les lecteurs du *Pays*, ainsi que le public en général, que l'**Histoire des Franches-Montagnes**, que nous publions actuellement dans le *Pays du Dimanche*, aura un tirage à part, formant un beau volume, proprement imprimé.

Comme ce tirage sera restreint à un certain nombre d'exemplaires, les personnes qui désirent se procurer cet ouvrage, voudront bien s'adresser au plus tôt à l'éditeur, soit à l'Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy. Prix fr. 3 l'exemplaire.

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Ce régiment du Prince-Evêque de Bâle eut une glorieuse existence de trente quatre années. L'esprit militaire s'était développé aux Franches-Montagnes et nombre de jeunes gens avaient brigué l'honneur d'entrer dans le régiment de l'Evêché au service de France. Plusieurs de ces Montagnards s'y firent remarquer. Citons quelques noms :

1. *Aubry Augustin*, lieutenant, né à Montfaucon en 1741. Entré au service de

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 8

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

— Je vous aiderai tant que je le pourrai, Maria Huber, je vous le promets !

Tout en parlant, elle prenait dans sa poche et glissait dans la main de la femme un louis de vingt francs, une aumône énorme pour elle, une somme qu'elle n'avait jamais eu l'occasion de dépenser pour son plaisir.

— C'est pour payer le loyer, dit-elle : on va vous le demander d'avance.

France en novembre 1759, dans les Husards de Fischer. Passé cadet le 17 mai 1760 dans le régiment suisse de Jenner (compagnie de l'Evêché de Bâle), enseigne le 25 mars 1761. Passé avec la compagnie de Gléresse dans le régiment d'Eptingen le 1^{er} septembre 1763 à la nouvelle formation du régiment de l'Evêché, sous-lieutenant le 20 octobre 1749 ; lieutenant en 1767, tué le 11 mai 1769 à Mérosaglia en Corse.

2. *Bourquard Jacques*, capitaine, des Bois, né le 15 septembre 1736. Entré comme volontaire dans le régiment des Gardes-Suisses, en mars 1754 ; sergent en juin 1757. Passé dans le régiment suisse de Diesbach, comme enseigne le 27 juin 1760 ; sous-lieutenant le 1^{er} novembre 1760 ; sous-lieutenant de grenadiers le 14 février 1765 ; sous-aide-major le 1^{er} août 1766 ; lieutenant le 25 août 1767. Passé dans le régiment d'Eptingen en qualité de lieutenant le 1^{er} janvier 1770 ; Capitaine par commission le 9 mai 1784 ; titulaire le 6 mai 1792. Chevalier de Saint-Louis, 27 avril 1783. Il a fait les campagnes de 1758 et 1759, au régiment des Gardes-Suisses, et celles de 1760, 1761, 1762, en Hanovre, avec le régiment de Diesbach. Présent au licenciement du régiment le 25 septembre 1792.

3. *Bourquard Modeste*, Honoré, capitaine des Bois, frère du précédent, né le 16 mai 1746. Entré comme cadet dans le régiment d'Eptingen, le 12 octobre 1765 ; fait sergent et nommé porte-drapeau le 17 juillet 1767 ; passé, sous-lieutenant, le 26 octobre 1783 ; lieutenant des grenadiers le 23 août 1792. Chevalier de Saint-Louis le 10 avril 1791. Il a fait les campagnes de 1768 et 1769 en Corse. Il était présent au licenciement du régiment. Mort aux Bois, le 7 avril 1820.

4. *Bourquard Pierre-Joseph-Louis*, sous-

Maria Huber remercia à peine ; puis, entendant le pas de M. Audoin sur les hautes marches de l'escalier, elle enfonça rapidement les bouts de son fichu rose dans la ceinture de son tablier, assura le peigne de celluloid qui retenait son chignon, et murmura :

— Adieu alors, mademoiselle !

— Vous n'embrassez pas le petit ?

La femme revint en arrière, se pencha au-dessus du canapé, une seconde, et, un peu honteuse, gagna la porte.

Véronique écouta les pas qui faisaient craquer le sable du jardin ; elle vit la forme grise passer le long des lilas et remuer leurs branches nues, elle vit s'ouvrir et se fermer la seconde porte qui donnait sur la rue.

En ce moment même le capitaine Audoin descendait par l'escalier de bois, dont la spirale tournait dans l'angle du petit salon. Il entra pe-

lieutenant, frère des précédents, né aux Bois le 7 novembre 1751. Il entra au service comme soldat au régiment des Gardes-Suisses le 19 mars 1769. Il passa au régiment de Reinach, régiment de l'Evêché où il fut créé sous-lieutenant le 6 mai 1792. Il assista à la dislocation du régiment du prince, et ensuite il prit du service dans l'armée de Condé.

5. *Clémence* Jean François, capitaine, né à Saignelégier en 1735. Il fit partie du régiment de Vigier, comme enseigne le 21 mars 1758 ; la même année, le 1^{er} octobre, il fut sous-lieutenant, puis lieutenant le 6 mai 1767. Il entra ensuite, avec son grade dans le régiment épiscopal d'Eptingen en 1770. Capitaine le 12 juin 1785, il fut créé chevalier de Saint-Louis le 26 mai 1782. Il fit les campagnes de Hanovre de 1758 à 1762, dans le régiment de Vigier. Il mourut en novembre 1792.

6. *Dubois-Cattin*, Dominique-Hubert-Joseph, capitaine, du Noirmont, né en 1733. Il fit d'abord partie du régiment des Gardes-Suisses, le 1^{er} Janvier 1757, puis passa dans le régiment de Diesbach comme enseigne, en mai 1755, où il fut fait lieutenant le 1^{er} Juin 1757. Il rentra dans les Gardes-Suisses, en 1760, puis dans le régiment d'Eptingen le 4 novembre 1764. Il fut blessé à la bataille de Rosbach, en 1757. Déserteur en 1779 ; il fut réhabilité en 1791.

7. *Fattet* Joseph, lieutenant, de Saignelégier, né en 1755. Il entra comme cadet au régiment d'Eptingen le 7 janvier 1777 ; sous-lieutenant le 4 novembre 1780 ; lieutenant le 19 octobre 1788. Présent au licenciement le 25 septembre 1792. Il mourut à Saignelégier, en 1821.

8. *Jobin* Jean-Baptiste, lieutenant, de Saignelégier, né en 1757. Il entra comme cadet, au régiment d'Eptingen, le 1^{er} mai

samment, la tête couverte d'une toque de fourrure, son manteau de cavalerie jeté sur les épaules, sa canne à épée sous le bras.

— Ah ça ! dit-il, j'espère que, quand je rentrerai, la maison ne sera pas en désordre comme à présent ! Tout est en l'air, sans compter que j'ai très mal dormi. Et toi ?

— Moi, pas du tout ! répondit Véronique en riant. Et où allez-vous ?

— Chez le colonel de Porsevel, parbleu ! comme tu me l'as demandé, pour prévenir que tu ne donneras pas tes leçons de ce matin, puis chez les Faverolle et chez les Hundley, pour faire la même commission.

— Bien, et ensuite ?

— Ensuite, je ne déjeunerai pas ici. J'esayerai peut-être d'entrer à la mairie, pour tirer au clair cette histoire de terrassier renvoyé. Mais, comme on n'obtient pas grand chose de

1731 ; sous-lieutenant le 11 Juin 1786 ; il passa avec son grade au régiment des grenadiers le 1^{er} juillet 1791. Il fut créé lieutenant le 3 avril 1791 et fut présent au licenciement du régiment du prince-évêque.

9. *Maitre* Jean-Claude, *capitaine*, d'Epaouvillers. Il entra au service en 1731, comme enseigne, puis fut lieutenant en Bavière de 1741 à 1745 ; lieutenant en Saxe en 1745. Il entra au service de France, capitaine en 1747. Il passa au régiment du prince-évêque, celui d'Eptingen en 1758, avec son grade. Créé chevalier de Saint Louis le 28 Juillet 1760, il obtint sa retraite en 1762 avec une pension 400 livres. Il a fait les campagnes du Hanovre 1759 à 1762.

10. *Maitre*, d'Epaouvillers. *capitaine*, il mourut à Neu-Brisach en 1764.

11. *Simon* Jacques-Joseph, *lieutenant*, de Saignelégier, né en 1740. Il fut reçu au régiment d'Eptingen, comme enseigne le 6 décembre 1758, puis nommée sous-lieutenant le 19 avril 1761 ; lieutenant le 1^{er} Janvier 1765. Il a fait les campagnes de Hanovre de 1759 à 1762. Il obtint sa retraite le 11 Juin 1763 avec une pension de 400 livres.

12. *Tripomé* Jean-Pierre, *lieutenant*, des Prailats, bailliage de Saignelégier, né en 1733. Il obtint son admission comme volontaire dans les Gardes-Suisses au service de France, en septembre 1751. Il passa dans le régiment de Jenner, régiment du prince-évêque de Bâle, le 1^{er} Juin 1754, comme enseigne. Créé sous-lieutenant le 1^{er} Août de la même année, il passa lieutenant le 1^{er} Janvier 1759. Il fut incorporé au régiment d'Eptingen, avec son grade le 1^{er} septembre 1763, avec toute sa compagnie. Il mourut à Reims en 1765.

Une coutume religieuse, qui s'est continuée jusqu'à la révolution française, nous donne une peinture remarquable de la foi religieuse de ce bon peuple des Franches-Montagnes. Le dimanche après la St-Marc (25 avril) avait lieu la procession générale de toutes les paroisses de la Montagne. Chaque année toutes les paroisses se réunissaient en une seule, une année à Saignelégier, l'autre année au Noirmont, la troisième année aux Bois, la quatrième année aux Breuleux, la cinquième à Montfaucon et ainsi de suite alternativement. Quand toutes les processions des villages étaient arrivées, elles se mêlaient pour faire ce qu'on appelait « procession de la Montagne », dans tout le finage. Les plus éloignées devaient nécessairement partir dans la nuit afin d'arri-

leurs employés civils sais-tu ce que je ferai, Véronique ?

— Voyons ?

— J'irai jusqu'au fort d'Ecrouves, où l'homme travaillait. Le lieutenant Maugeret est encore là, si je ne me trompe. En tout cas, c'est bien le diable si je ne trouve pas un ancien camarade pour m'offrir un morceau de pain, un verre de vin et une place près du feu.

— Alors, vous reviendrez tard ?

— Pas avant trois ou quatre heures. Et je n'aurai pas chaud sur les routes ; le temps est dur : tu me feras une soupe au vin pour me remettre.

Il désigna, d'un geste de la tête et de l'épaulé qui lui était familier, l'enfant endormi sur le canapé.

— Et ça, ajouta-t-il, quand est-ce que la Maria Huber va l'emporter ?

— Avant midi... Elle est partie à l'instant pour louer une chambre.

Véronique s'était avancée jusqu'auprès de

ver au matin pour l'office. C'était alors la coutume que l'église qui recevait les processions des autres paroisses, fit les frais du pain et du vin à ceux qui remplissaient quelque fonction, les curés, les sacristains, les chantres, les fabriciens, ceux qui portaient les gonfalloons et les croix etc... A cette grande procession de toute la Montagne assistait toujours une foule immense. C'était le dernier lien qui unissait toutes ces communautés ne formant autrefois qu'une seule paroisse, celle de Montfaucon.

Les revenus des curés de la Montagne n'étaient pas partout les mêmes, tout dépendait de la dot et des fondations, comme aussi des rôles de paroisse. Les revenus se composaient des terres de la dot, des fondations, de la dime, des cens, des corvées et autres prestations. Chaque curé faisait valoir ses terres lui-même où les amodiait. Il avait son bois d'affouage, son jardin et le droit de pâture. Les revenus, calculés d'après leur valeur actuelle, étaient en 1793, pour les curés de

Saignelégier environ 1754 frs. sans le casuel et le bois.

Les Bois environ	2000 fr.	non compris le casuel et le bois
Breuleux	» 1260 »	»
Noirmont	» 2000 »	»
Montfaucon	» 2200 »	»
Pommerats	» 1190 »	»

A part la cure de Courroux et celles des bailliages allemands, les cures de la Montagne étaient les mieux partagées de tout l'Evêché.

(A suivre).

DINER DE LABADENS

M. Cramponot, sous-directeur dans un ministère, trouva dans son courrier une lettre ainsi conçue :

« Les anciens élèves du collège de Castellcassé invitent leur camarade Cramponot à assister au dîner qu'ils donnent, lundi prochain, à l'Hotel Moderne, rue d'Amsterdam.

« Sept francs par tête, vestiaire compris. »

M. Cramponot était un homme digne, paisible, entièrement dominé par sa despotique moitié, Mme Olympe Cramponot ; il s'ennuyait ferme chez lui, aussi résolut-il de se rendre à l'invitation de ses compatriotes.

1) Voir « Régiment d'Eptingen » par M. Folletête, anc. député.

son père. Celui-ci l'embrassa. Puis, enfonçant un peu plus sa toque de loutre, à cause du froid qu'il devinait, il ouvrit la porte.

Véronique resta seule, appuyée au dossier du canapé. Et un sentiment d'une extrême douceur lui vint. L'enfant lui était laissé en garde ; il était, pour quelques heures, son enfant. Elle dit tout bas et elle répéta : « Je suis mère ! » Et cela lui fut délicieux. Elle éprouvait une paix et une inquiétude d'amour qui ne se détruisaient pas, qui se complétaient l'une l'autre. Il lui semblait que sa maison venait de s'enrichir, et qu'une main bénissante s'étendait au-dessus du vieux toit. Elle avait oublié que la vraie mère allait revenir ; elle avait oublié la lassitude de la nuit. « O mon petit, songeait-elle en se courbant au-dessus du canapé rouge, dors, toi qui est venu dans mes bras comme un abri ! Dors ! la nuit affreuse est passée. J'en tremble encore. Dire que je n'entendais pas frapper ! que la mère aurait pu se décourager, pauvre ange, et se retirer, et que ton petit corps

En vain, Mme Cramponot fit de l'opposition.

— Au moins, lui recommanda-t-elle, garde ton rang, monsieur Cramponot, ne te lie pas avec des gens de rien ; tiens à distance les camarades qui n'ont pas réussi.

M. Cramponot tranquillisa sa femme et partit.

La réunion n'était pas nombreuse ; les anciens camarades présents n'avaient pas l'air d'avoir fait fortune.

On y trouvait un cabotin, un cafetier, un cuisinier, un huissier, un adjudant en retraite, un marchand de vins, un entraîneur pour cyclistes et autres seigneurs sans importance.

Quand M. Cramponot arriva, chacun se précipita à sa rencontre et lui serra les mains à les briser.

— Comment t'appelles-tu ? demanda le marchand de vins.

— Cramponot.

— Ah ! c'est toi, le petit Cramponot ! s'écria le cabotin. tu te rappelles comme tu étais abruti, tu ne comprenais rien.

— Tu ne me reconnais pas ? demanda le marchand de vins.

— Non... j'avoue...

— Tolenbois, le fils de Tolenbois, le charcutier.

— Oui, j'y suis.

Les autres se nommèrent : Gratin, l'huissier ; Cabette, l'acteur ; Fripo, le cuisinier ; Balufrard, l'adjudant.

M. Cramponot regrettait d'être venu ; il les trouvait un peu familiers ses compagnons de collège et pas du tout distingués.

— Qu'est-ce que tu fais ? demanda le cabotin.

— Sous-directeur dans un ministère.

— Fonctionnaire ; tu as mal tourné.

— Je te demande ta protection, lui cria l'huissier.

— Et toi, dit M. Cramponot à l'acteur, quelle carrière as-tu embrassée ?

— Tu parles comme un livre, dit le cabotin ; j'ai embrassé la carrière artistique, Cabette, l'illustre Cabette ! Tu n'as pas entendu parler de moi ! J'ai fait courir tout Belleville dans les *Treize gosses*. Tu ne vas donc jamais au théâtre ?

— A Belleville, non ; aux Français, quelquefois.

— Epicier, va !

On se mit à table ; Cabette se nomma président, prit la place d'honneur ; M. Cramponot s'assit à sa droite, ayant le marchand de vins à sa sienne.

— Chers élèves, dit le cabotin, un grand nombre de nos camarades n'ont pas répondu

serait maintenant roulé dans la Moselle ! Dors, moi je te garderai en travaillant. Mais mon cœur parlera tout le temps à ton âme endormie.

Elle commença donc à balayer le carreau, à ranger les chaises le long des murs, à laver les assiettes et les verres laissés sur la table. Seul, le canapé demeura en face de la cheminée de la cuisine. Véronique travaillait avec joie. Toutes ses pensées, même les indifférentes, toutes ses actions communes de ménagère en étaient réjouies comme les poussières qui volaient dans le soleil et que la lumière changeait en or au bout de la grande salle. Il devait geler dans la rue ; le bruit des pas arrivait cassant comme du cristal. Toutes les fois qu'elle passait devant le feu, la jeune fille jetait une poignée de menu bois, pour que la flambée fut plus claire et que l'enfant eût plus chaud. Et son cœur disait :

— Chauffe-toi, mon amour ! Tu auras le temps de souffrir quand ta vraie mère t'aura repris !

(La suite prochainement.)